

STUDENTS' UNITED NATIONS  
NATIONS UNIES DES ÉTUDIANTS  
VEREINTE NATIONEN DER STUDENTEN



69<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SUN

9 février au 11 février 2022

Centre International de Conférences de Genève

## MOT DU STAFF

---

Cher·e·s él·e·ves, chers de·lé·gué·e·s,

Le staff du SUN vous souhaite la bienvenue à cette 69<sup>e</sup> Assemblée Générale. Cette seconde édition sous le joug de la pandémie, qui nous touche tous, résonne pour nous comme l'écho d'une victoire, de votre victoire, de notre victoire à tous. Grâce à votre motivation, nous sommes là aujourd'hui et pour trois jours.

C'est dans le contexte actuel que la voix que vous perfectionnerez ici sera d'une importance capitale. Aujourd'hui, et après un semestre de travail, de recherches et de préparation, vous vous présentez ici comme de·lé·gué·e·s d'un pays dont vous ne connaissiez, pour la plupart, que très peu. Les enjeux sont bien sûr scolaires mais aussi pédagogiques. Dans ces fauteuils vous apprendrez ce qui vous servira chaque jour de votre vie : vous faire entendre !

Aujourd'hui, vous êtes assis·es ici en tant que de·lé·gué·e·s, mais demain vous serez la voix de ce pays et de ce monde, vous serez le poing qui tapera sur la table quand tout semblera hors de contrôle, vous serez l'épée qui se bat quand tout semblera perdu. Et vous réussirez !

Tout le staff se réjouit de vous offrir l'expérience prestigieuse de ces murs du CICG qui ont entendu tant de voix, tant d'idées et qui ont vu tant d'extraordinaires personnes qui s'installent aujourd'hui autour des plus grandes tables pour débattre et défendre la paix et la justice. À votre tour de les imprégner de votre aura, de votre talent. Nous nous efforçons, en collaboration avec vos enseignants et divers associations ou ONGs, de vous offrir la meilleure expérience possible et nous espérons sincèrement que vous aurez un souvenir inoubliable de ces trois jours passés ensemble.

Ainsi, votre staff, au nom de vos enseignants et de nos invités, vous souhaite une excellente 69<sup>ème</sup> édition du Students' United Nations.

Le Staff

## PROGRAMME

---

### MERCREDI 9 FÉVRIER 2022

8H15	CÉRÉMONIE D'OUVERTURE ET ALLOCUTION DE L'INVITÉ D'HONNEUR
9H30	PAUSE
9H45	RÉSOLUTION I – FÉDÉRATION DE RUSSIE
11H00	PAUSE
11H15	RÉSOLUTION II – BANGLADESH / KIRIBATI
12H30	PAUSE DE MIDI
14H00	RÉSOLUTION III – RÉPUBLIQUE DU KOWEÏT
15H15	PAUSE
15H25	PRÉSENTATION EDUKI
15H30	RÉSOLUTION IV – RÉPUBLIQUE DU GHANA
16H45	PAUSE
17H00	RÉSOLUTION V – RÉPUBLIQUE DU NIGERIA
18H15	FIN DES DÉBATS

## PROGRAMME

---

### JEUDI 10 FÉVRIER 2022

8H15	RÉSOLUTION VI – ÉTAT DE PALESTINE
9H30	PAUSE
9H45	RÉSOLUTION VII – RÉPUBLIQUE DES PAYS-BAS
11H00	PAUSE
11H15	RÉSOLUTION VIII – RÉSOLUTION D'ACTUALITÉ
12H30	PAUSE DE MIDI
14H00	RÉSOLUTION IX – RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE
15H15	PAUSE
15H25	PRÉSENTATION STOP SUICIDE
15H30	RÉSOLUTION X – RÉPUBLIQUE DU RWANDA
16H45	PAUSE
17H00	RÉSOLUTION XI – RÉPUBLIQUE DU YÉMEN
18H15	FIN DES DÉBATS

## PROGRAMME

---

### VENDREDI 11 FÉVRIER 2022

9H45	RÉSOLUTION XII – RÉPUBLIQUE LETTONE
11H00	PAUSE
11H10	PRÉSENTATION GROUPE SANTÉ GENÈVE
11H15	RÉSOLUTION XIII – ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
12H30	PAUSE DE MIDI
14H00	RÉSOLUTION XIV – RÉPUBLIQUE DES PALAOS
15H15	PAUSE
15H30	RÉSOLUTION XV – RÉPUBLIQUE DE L'ERYTHRÉE
16H45	FIN DES DÉBATS ET CÉRÉMONIE DE CLÔTURE
17H15	FIN DE LA 69 <sup>ÈME</sup> ÉDITION DU SUN

# RÉSOLUTION I – FÉDÉRATION DE RUSSIE

THÈME : DROITS POLITIQUES ET SOCIAUX

CONCERNE : CRÉATION D'UNE PRISON INTERNATIONALE DE HAUTE SÉCURITÉ EN SIBÉRIE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

- Alarmée par la surpopulation carcérale présente dans plus de 120 pays à travers le monde y compris dans des pays riches comme la France ou les Émirats arabes unis où le niveau d'occupation des prisons dépasse largement les 100%,
- Déplorant que cette situation entraîne la violation de nombreux droits humains notamment l'article 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), qui dicte que nul ne sera soumis à des traitements dégradants et le 25 qui stipule que toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé,
- Inquiétée par le fait que de nombreux pays émergents possèdent un niveau d'occupation carcérale dépassant les 150% et atteignant même les 600% pour la République démocratique du Congo, ce qui représente des taux difficilement corrigibles sans une entraide internationale,
- Consternée par le manque d'initiatives concrètes voulant lutter contre ce phénomène qui est pourtant alarmant et qui doit être éradiqué,
- Félicitant les pays qui ont respecté les normes de taux d'incarcération comme la Russie qui est un exemple dans ce domaine notamment en bâtissant la plus grande prison d'Europe,
- Décide de la création d'un établissement pénitentiaire international de haute sécurité en Sibérie financé par l'ONU pouvant accueillir jusqu'à 100 000 détenus venant de l'ensemble de la planète, basé sur le modèle norvégien qui fait usage de programmes de thérapies comportementales et cognitives ;
- que ce pénitencier soit placé sous l'égide des Nations Unies avec un statut international ;
  - de demander la collaboration d'Amnesty international pour mener des études chaque année sur les conditions d'incarcération partout dans le monde et à l'intérieur de notre propre prison afin d'avoir un suivi du projet ;
  - que le reste du projet soit financé par les pays d'origine des prisonniers, la répartition du financement se fera équitablement et le tarif sera fixé proportionnellement selon la richesse du pays et le nombre de détenus qu'il décide d'envoyer ;
  - que seuls les détenus condamnés à une peine d'au moins 10 ans de prison ferme pourront être incarcérés dans cet établissement sur demande de l'État où le jugement a eu lieu.

*Le texte français fait foi.*

## RÉSOLUTION II – BANGLADESH / KIRIBATI

THÈME : DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONCERNE : CRÉATION D'UN SYSTÈME D'ÎLES FLOTTANTES EN MATÉRIAUX RECYCLÉS

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

Alarmée	de constater que limiter le réchauffement climatique à l'objectif 1,5° amènerait 532 millions de personnes à retrouver leurs lieux d'habitations dans des zones situées sous le niveau de la mer et que dans le cas où l'on atteindrait les 4°, plus d'un milliard de personnes seraient menacées de migration due à la montée des eaux,
Relevant	que l'article 25 de la déclaration universelle des droits de l'homme garantit à toute personne un niveau de vie suffisant et sous-entend le droit à un logement décent où vivre, ce futur flux migratoire massif sera très difficile à gérer compte tenu des exigences de la déclaration,
Préoccupée	par les 267 espèces marines affectées par l'océan de plastique, aussi appelée la grande poubelle, d'une superficie de 3,5 millions de km <sup>2</sup> (soit 1/3 de l'Europe ; 6 fois la France), en effet, 4 à 12 millions de tonnes de plastiques finissent chaque année dans les océans,
Soulignant	qu'à ce jour, il n'existe toujours pas de droit d'asile environnemental, effectivement, le droit international n'a pas prévu de statut définit juridiquement pour les réfugiés climatiques et la perspective d'une augmentation rapide de ces réfugiés mettraient grandement les pays d'accueil en difficulté économique et politique,
Déplorant	que l'indifférence gouvernementale et médiatique vis-à-vis de la montée des eaux ne fasse que retarder l'action des États membres de l'ONU et d'aggraver les conséquences,
Propose	la création d'une section, dans le convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatique (UNFCCC) en coopération avec le programme des Nations Unies pour l'établissements humains (PNUEH), exclusivement dédiée à la lutte contre la montée des eaux s'assurant que chaque pays membre de l'ONU alloue un certain budget au projet d'îles flottantes selon le principe du pollueur-payeur  - La construction d'îles flottantes, pour les pays fortement touchés par la montée des eaux sur les côtes ou en pleine mer en se basant sur le projet Océanix dirigé par Bjarke Ingels Group (agence danoise)

*Le texte français fait foi.*

# RÉSOLUTION III – RÉPUBLIQUE DU KOWEÏT

THÈME : CONFLITS ET SÉCURITÉ INTERNATIONALE

CONCERNE : RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

- Constatant que le Conseil de sécurité des Nations unies se compose de quinze États membres. Ce conseil est composé de membres permanents et non permanents,
- Observant que les cinq membres permanents, tous vainqueurs de la deuxième guerre mondiale, disposent de surcroît du droit de veto sur les décisions du Conseil,
- Alarmée par le manque d'égalité au Conseil de sécurité des Nations unies,
- Soulignant que la plus haute aspiration des Nations unies, telle qu'énoncée dans sa charte fondatrice, est de promouvoir l'égalité humaine ainsi que celle des États,
- Déplorant que le droit de veto accordé à la France, aux États-Unis, à la Chine, à la Russie et au Royaume-Uni ait empêché de nombreuses reprises les Nations Unies de faire son travail efficacement.
- Relevant que les États ayant subi des invasions ces dernières 80 années sont plus aptes à détenir le droit de veto contrairement aux membres permanents qui se sont montrés plus agresseurs qu'agressés depuis 1948 au sein du Conseil de sécurité des Nations unies.
- Décide
- de réformer le conseil de sécurité des Nations unies en ayant 15 membres non-permanents dont la majorité sera composée d'États ayant subi des invasions ces dernières 80 années.
  - de supprimer le droit de veto
  - D'offrir des récompenses fiscales et sociales aux nouveaux membres non-permanents, ainsi qu'à leur État.
  - De localiser le Conseil de Sécurité au Koweït, en mémoire de l'invasion subie en 1990, pour que le Koweït soit le pays où les grandes décisions de sécurité internationales soient prises. Ainsi, on place le Koweït au centre des négociations internationales.

*Le texte français fait foi.*



## RÉSOLUTION IV – RÉPUBLIQUE DU GHANA

THÈME : AGENDA 2030 POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONCERNE : UNE LIBÉRALISATION DE LA GESTION HYDRIQUE À L'ÉCHELLE MONDIALE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

Choquée	de la situation mondiale de pénurie d'eau douce, qui touche une grande partie de la population,
Précisant	que la pénurie d'eau douce affecte directement l'accès et la disponibilité de l'eau potable,
Surprise	de l'inaction des organisations internationales et de beaucoup de gouvernements face à ce problème,
Observant	que la gestion actuelle des systèmes hydriques est catastrophique dans beaucoup de pays et que les mesures étatiques et non libérales proposées jusqu'à maintenant pour améliorer la situation sont inefficaces,
Remarquant	que la libéralisation a nettement contribué à l'amélioration de la gestion hydrique dans certains pays où elle se trouve correctement appliquée,
Décide	de demander une incitation internationale à privatiser les systèmes hydriques sous forme d'un partenariat semi-public semi-privé ;  - d'encourager l'application de sanctions aux pays refusant entièrement la privatisation des systèmes d'eau ;  - de stimuler l'imposition d'un contrôle international strict sur les entreprises privées de gestion hydrique afin d'éviter tout manquement aux droits de l'Homme.

*Le texte français fait foi.*

## RÉSOLUTION V – RÉPUBLIQUE DU NIGERIA

THÈME : DROITS POLITIQUES ET SOCIAUX

CONCERNE : ORGANISATION INTERNATIONALE DE SOUTIEN AUX VICTIMES DE LA PROSTITUTION

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

- Pleinement consciente que la prostitution concerne environ 40 à 42 millions de personnes dans le monde,
- Constate les conditions de vie inacceptables des prostituées au Nigeria et dans le monde,
- Alarmée par le fait que la prostitution est une industrie commerciale du sexe, qui augmente le risque de contracter des maladies sexuellement transmissibles telles que le VIH/SIDA et provoque également des difficultés pour la santé mentale ainsi que des traumatismes psychiques et physiques,
- Constatant avec inquiétude que, selon l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, l'exploitation sexuelle est la forme la plus courante d'exploitation des êtres humains (79%) et que, dans certaines parties du monde, la traite des femmes est la norme,
- Convaincue que de nombreux pays dans le monde bénéficieraient de notre résolution,
- Rappelle que la section 34 de la Constitution de la République fédérale du Nigeria, garantit le droit à la dignité de la personne humaine, interdisant ainsi la soumission de toute personne à l'esclavage, à la servitude et au travail forcé obligatoire,
- Propose de créer une organisation internationale soutenue par les Nations Unies, qui collabore avec l'UNICEF, l'ONU Femmes et le HCR, et qui aide les prostituées à s'intégrer dans la communauté, leur fournit des soins médicaux, une éducation et une formation professionnelle, ainsi que des services de garde d'enfants et de la nourriture ;
- D'encourager tous les pays à rendre la prostitution illégale.

*Le texte anglais fait foi.*

## RÉSOLUTION VI – ÉTAT DE PLASTINE

THÈME : DROITS POLITIQUES ET SOCIAUX

CONCERNE : LE DROIT DE VOTE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

Rappelant	qu'en 2012, notre pays, alors observateur, s'est vu accorder à la fois le statut d'État non-membre et la reconnaissance de « l'État de Palestine », alors qu'il existe ainsi depuis 1948
Notant avec plaisir	que 139 États membres de l'ONU considèrent la Palestine comme un pays
Regrettant	qu'Israël continue d'ignorer et de nier l'existence de l'État de Palestine
Prenant en compte	que le statut actuel de l'État de Palestine ne permet pas au pays de voter aux Nations Unies, ce qui est inacceptable et constitue une violation des droits de l'État
Lance un appel	à l'ONU et ses membres pour permettre à notre humble État de devenir un membre actif à part entière de l'ONU afin qu'il puisse voter à l'Assemblée générale. La Palestine a obtenu le statut d'État par l'ONU en 2012 et devrait pouvoir agir en tant que tel.
Demande	qu'Israël et les 53 autres pays qui n'ont pas encore reconnu l'État de Palestine de le reconnaître, comme beaucoup l'ont déjà fait, car il est question d'une coexistence pacifique au Moyen-Orient.

*Le texte anglais fait foi.*

## RÉSOLUTION VII – RÉPUBLIQUE DES PAYS-BAS

THÈME : DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONCERNE : TAXATION MONDIALE DES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub>

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

- Constate, que le niveau de la mer risque de monter de 24 cm jusqu' en 2050 en raison des émissions de co<sub>2</sub>, du réchauffement climatique qui en résulte et de la fonte des glaciers, ce qui pourrait priver 300 millions de personnes de leur foyer dans le monde, comme le décrit également dans les résolutions de l'UICN (par ex. wcc-2020-res-032),
- Craint, que l'approvisionnement en eau potable dans les zones côtières ne soit salinisé par la submersion, ce qui nécessiterait des opérations de dessalement coûteuses pour maintenir l'approvisionnement en eau potable,
- S'attend à ce que la perte d'eau douce rende impossible la production alimentaire dans les zones côtières, ce qui pourrait entraîner une pénurie alimentaire mondiale,
- S'alarme du fait que le pH de la mer pourrait diminuer de 0,3 à 0,4 unité d'ici 2100 en raison des énormes émissions de CO<sub>2</sub>, ce qui correspond à un pourcentage d'acidification de 100 à 150 %,
- Rapelle, que cette acidification détruit la biodiversité marine, ce qui affecte énormément la base alimentaire et économique de nombreux pays, en particulier la pêche,
- Demande, que les mesures déjà adoptées lors de l'accord de paris sur le climat soient poursuivies avec force et de manière contraignante ;
- Décide, que les états doivent prélever des taxes sur les émissions de co<sub>2</sub> et affecter les recettes ainsi obtenues à la recherche sur le climat et aux projets de protection du climat ;
- Établit, que la taxe est liée au prix des émissions de co<sub>2</sub> des certificats d'émission de l'UE. (par ex. 25 € par tonne de co<sub>2</sub>, situation en octobre 2021).

*Le texte allemand fait foi.*

## RÉSOLUTION VIII – RÉSOLUTION D'ACTUALITÉ PAR LA RÉPUBLIQUE D'ALBANIE

THÈME : CONFLITS ET SÉCURITÉ INTERNATIONALE

CONCERNE : STATUT DES "RÉFUGIÉS" CLIMATIQUES

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

- Alarmée par le nombre de catastrophes naturelles en constante augmentation, notamment encore le 13 janvier dernier, le cyclone tropical Cody qui forçait des ressortissants Fidjiens à se déplacer en interne. Mais aussi par la montée du niveau des eaux, qui menace de nombreux pays, comme le Kiribati, les Maldives, ou encore les Îles Marshall, pour ne citer qu'eux.
- Déplorant la suite des événements prédite par une majorité de la communauté scientifique, à savoir une augmentation drastique du nombre de ces phénomènes, ainsi qu'un réchauffement climatique à l'échelle planétaire qui conduira inévitablement à la submersion partielle des territoires mentionnés.
- Rappelant qu'un tel effet climatique n'est de manière générale pas du fait des populations les plus durement touchées, mais que ces dernières ne bénéficient d'aucune aide ou de quelconque moyen de se remettre de tels désastres.
- Préoccupée par ce constat, d'autant plus grave qu'il souligne le manque cruel de base légale permettant aux victimes du changement climatique d'y faire face ou, tout du moins, de retrouver une forme de vie correspondant à l'article 25 alinéa 1 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.
- Décide la modification du texte de 1951 concernant les réfugiés, y intégrant donc un nouveau type de réfugiés pour causes climatiques, établissant par conséquent différents moyens de prise en charge ainsi que leurs modes de financement, définis comme suit:
- Des zones reconnues comme étant en crise climatique, à savoir les zones menacées de disparition ainsi que celles régulièrement sous la menace de catastrophes naturelles importantes
  - Des solutions de relocalisation interne dans les pays qui le peuvent, dans le but d'éviter des flux migratoires importants et incontrôlés.
  - Dans les cas où il est impossible de mettre en place de telles solutions, l'accès à la démarche de demande d'asile dans un pays si possible relativement proche, tant géographiquement que culturellement, dans l'espoir d'éviter des conflits ou des séparations.
  - De proposer un financement calculé sur base du PIB, des émissions de gaz à effets de serre globales, ainsi que des émissions par habitant de chaque pays. Ce calcul vise à être le plus juste possible, en pénalisant les populations qui ont lancé et accéléré le changement climatique. Par ailleurs, tout effort envers une réduction de ces émissions pourrait faire baisser le total, récompensant ainsi les pays faisant preuve de bonne volonté.

*Le texte français fait foi.*

## RÉSOLUTION IX – RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

THÈME : AGENDA 2030 POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONCERNE : FONDS INTERNATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (FIDD)

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

- Alarmée par le nombre croissant de phénomènes climatiques observés ces dernières décennies à travers le monde entier, incluant les sécheresses, inondations, tempêtes, fontes de glaciers, la montée du niveau des océans et la disparition de sources d'eau douce, comme certains lacs et certaines rivières,
- Déplorant le nombre tout aussi croissant de victimes des répercussions de ces phénomènes climatiques, comme les famines, la destruction de domiciles, d'infrastructure vitale à l'approvisionnement et à l'emploi,
- Rappelant que le premier volume du sixième rapport d'évaluation du GIEC, un document reconnu et valide par 195 pays membres de l'ONU, reconnaît l'existence du réchauffement climatique et démontre scientifiquement le rôle qu'y joue l'activité humaine,
- Considérant le désavantage auquel font face les pays sous-développés ou en voie de développement par rapport aux pays développés dans le défi mondial de la transition écologique à cause du manque de ressources matérielles et humaines, faute d'une économie et d'une éducation suffisantes,
- Constatant l'échec du FMI dans l'accomplissement de son objectif, qui est entre autres de garantir la stabilité financière, contribuer à un niveau élevé d'emploi, à la stabilité économique et à faire reculer la pauvreté,
- Concluant que l'inefficacité du FMI est causée par son système de droits de vote, qui privilégie les pays économiquement puissants et donne de facto un droit de veto aux États-Unis, ainsi que par les conditionnalités dites d'ajustement structurel, qui limitent la souveraineté des économies nationales à travers la privatisation des entreprises publiques, diminuent le pouvoir d'achat nominal et mettent en péril l'économie locale à cause de l'augmentation des importations exigées,
- Décide
- de la création du Fonds International pour le Développement Durable (FIDD), constitué à travers l'imposition du PIB de tous les États membres de l'ONU à un taux fixe par l'Assemblée Générale immédiatement suite à l'acceptation de cette résolution;
  - de la redistribution annuelle et inconditionnelle aux États membres de l'ONU des ressources récoltées par le FIDD de manière proportionnelle à leur population et inversement proportionnelle à leur Index de Développement Humain ;
  - de l'attribution de manière ciblée et surveillée de ces ressources par le FIDD uniquement à des projets publics de construction d'infrastructure dédiée à l'éducation, à la santé, à l'approvisionnement en eau et en énergies durables, ainsi qu'aux moyens de transport durables ;
  - de l'annulation de toutes les dettes dues au FMI, du transfert du budget restant du FMI au FIDD ainsi que de la dissolution inconditionnelle du FMI avec effet immédiat.

*Le texte français fait foi.*

## RÉSOLUTION X – RÉPUBLIQUE DU RWANDA

THÈME : AGENDA 2030 POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONCERNE : LA LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU SYNDROME D'IMMUNODÉFICIENCE ACQUISE (SIDA)

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

- Constatant l'augmentation continue du nombre de personnes diagnostiquées séropositives au SIDA, notamment en 2020, il y a eu 1,5 millions de nouvelles contaminations dans le monde et observant que la faiblesse des moyens et des organismes mis en place pour pallier ce problème grandissant,
- Déplorant que plus de 37 millions de personnes sont atteintes du VIH dans le monde, notamment sur le seul continent africain où 25,3 millions d'hommes, de femmes et d'enfants ont contracté le VIH à cause de leur niveau de vie et du manque d'infrastructures scolaires, sanitaires et médicales, notamment au Lesotho et au Botswana, plus de 20% de la population est séropositive au SIDA
- Choquée par le fait que des millions de personnes autour du globe n'ait pas accès à des moyens de prévention efficaces ainsi qu'à un accès aux soins d'urgence garantis et constatant que l'on puisse vivre ayant cette maladie, notamment en Europe et que dans certains pays il y a un manque de technologie qui augmente la mortalité de certaines personnes infectées,
- Consternée par la tragique situation africaine qui résulte de la colonisation européenne. Les grandes puissances occidentales ont savamment pillé l'Afrique de ses matières premières et de sa main d'œuvre pendant des siècles sans jamais y avoir bâti des infrastructures de base durables,
- Rappelant que dix ans après avoir adopté la Résolution 1983 stipulant la "nécessité d'une intervention cohérente des Nations Unies pour aider les États Membres à faire face à ce problème", l'ONU n'a toujours rien fait de pertinent pour freiner l'épidémie.
- Décide
- De s'attaquer finalement aux sources du problème en décuplant le budget annuel de l'ONUSIDA ce qui permettra à cette organisation onusienne d'avancer vers son objectif principal qui est de mettre fin à l'épidémie de VIH d'ici à 2030 et d'apporter la technologie aux pays qui en ont besoin,
  - De faire payer ce montant aux anciennes puissances coloniales: Royaume-Uni, France, Allemagne, Portugal, Espagne, Belgique et Italie.

*Le texte français fait foi.*



## RÉSOLUTION XI – RÉPUBLIQUE DU YÉMEN

THÈME : CONFLITS ET SÉCURITÉ INTERNATIONALE

CONCERNE : LA TRANSPARENCE DU COMMERCE À FINS MILITAIRES

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

- Soucieuse des effets néfastes de la vente d'armes sur les conflits, des conséquences civiles et de l'augmentation des tensions dans le monde,
- Considérant le manque de transparence, notamment sur la provenance, l'acheteur, le prix, la quantité et les moyens utilisés dans le commerce d'outils à fins militaires,
- Rappelant que les conflits armés sont souvent nourris par le commerce de matériels de guerre, malheureusement peu contrôlé,
- Persuadée qu'une augmentation de transparence responsabiliserait les gouvernements et alors, diminuerait la masse et l'intensité des guerres dans le monde,
- Accusant certains pays d'enrichir leurs économies en profitant de la mort de milliers de personnes et, de s'ingérer dans la politique interne de diverses nations,
- Décide
- de la création d'une nouvelle organisation liée aux Nations Unies : l'OCCA (Organisation de Contrôle du Commerce des Armes);
  - de la mise en place d'un nouvel article dans la Charte des Nations Unies pour plus de transparence sur la vente d'armes notamment sur les points suivants : le destinataire, le fournisseur, les coûts ainsi que les spécificités d'importations (par quels moyens, quoi?);
  - de sanctions économiques équivalentes à la somme du coût de l'équipement militaire vendu, s'il y a non-respect de la consigne précédente.

*Le texte français fait foi.*

## RÉSOLUTION XII – RÉPUBLIQUE LETTONE

THÈME : DROITS POLITIQUES ET SOCIAUX

CONCERNE : LA RÉGULATION DE L'ALCOOLISME QUI CAUSE LA DÉPRESSION

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

Alarmée	par le taux de mortalité élevé en Lettonie, qui est de 14.3/1000 habitants, et le taux de suicide, neuvième au rang mondial, qui est de 42,9/100000 habitants,
Rappelant	la dépression globale engendrée par l'occupation de l'ex-URSS et son influence, mais aussi que 4,9% du salaire des lettons est dépensé en alcool (qui consomment 12,3L d'alcool pur par an par personne, en comparaison des 6,18L d'alcool par personne au niveau mondial),
Préoccupée	par le taux d'accidents routiers liés à la consommation d'alcool (69% plus haut que la moyenne européenne), et le nombre de fumeurs, qui représentent 29% de la population,
Constatant	que ces problèmes sont généralement présents chez les hommes, les jeunes et se retrouvent dans beaucoup d'autres pays partout dans le monde (l'alcool est la cause de 7% des maladies et des décès en Europe, qui est le continent en consommant le plus),
Propose	que les écoles aident les jeunes à l'aide de consultations psychologiques obligatoires afin d'améliorer leur condition mentale;  de sensibiliser les jeunes aux conséquences de la consommation d'alcool durant leur scolarité;  de rendre les activités extra-scolaires plus accessibles afin que les jeunes puissent se concentrer sur d'autres éléments;  de diminuer le taux d'alcool autorisé pour les conducteurs novices, qui est actuellement de 0,2 g en Lettonie ;  d'augmenter la taxe sur l'alcool dans les autres pays;  d'implémenter des fonds afin que l'argent soit distribué équitablement à tous les pays ayant des difficultés avec l'alcool pour qu'ils puissent aussi bénéficier d'interventions de psychologues dans le cadre scolaire.

*Le texte français fait foi.*

## RÉSOLUTION XIII – ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

THÈME : DROIT POLITIQUES ET SOCIAUX

CONCERNE : LES DROITS DES MINORITÉS SEXUELLES

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

S'insurgeant	du nombre élevé de membres permanents de l'ONU continuant à persécuter les minorités LGBTQ+,
Affirmant	que la déclaration des Droits de l'Homme est l'un des documents fondateurs de l'ONU, et que les membres de l'Assemblée ne peuvent l'ignorer sans conséquences,
Rappelant	que la persécution des personnes LGBTQ+ mène à des taux de tentatives de suicides quatre fois plus élevés que dans la population générale, et que ces mêmes individus sont forcés de vivre des vies recluses de peur d'être découverts,
Constatant	que beaucoup de pays possédant encore des pratiques barbares envers les minorités sexuelles telles que les meurtres d'honneur ou l'emprisonnement ont accès à l'aide internationale au développement, notamment la Syrie et la République Démocratique du Congo
Décide	De créer un traité international de reconnaissance des droits inaliénables des minorités LGBTQ+ ; <ul style="list-style-type: none"><li>- D'interdire la définition de l'homosexualité comme un crime, et de dépenaliser toute relation LGBTQ+ ;</li><li>- De limiter l'accès à l'aide au développement pour les pays qui décideraient d'ignorer ce traité et de continuer sur le chemin de l'intolérance.</li></ul>

*Le texte français fait foi.*

## RÉSOLUTION XIV – RÉPUBLIQUE DES PALAOS

THÈME : AGENDA 2030 POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONCERNE : STOP AUX ÉPAVES MARITIMES !

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

Concernée	par la hausse du niveau des océans en zone côtière, due au réchauffement global de la planète causé par la concentration trop élevée des gaz à effet de serre, et par la pollution maritime qui engendre des difficultés pour la pêche,
Déplorant	l'utilisation de carburant très peu cher, donc sale, par les armateurs et la détérioration de la qualité de l'eau par ces mêmes armateurs qui ne réparent pas leurs bateaux et qui ne se conforment pas aux normes d'entretien,
Rappelant	qu'aujourd'hui tous les trois jours a lieu un naufrage, dont la cause est très souvent liée à un mauvais entretien des bateaux, la flotte maritime mondiale étant formée de 50% de pavillons pétroliers, les accidents graves engendrent des marées noires considérables qui polluent les océans et les côtes,
Constant	qu'un bateau consomme environ 200 tonnes de résidu de fioul par jour comme carburant, qui relâche dans l'atmosphère du dioxyde de carbone qui est un gaz à effet de serre, celui-ci entraîne une augmentation de la température et une hausse des eaux et constatant enfin que les bateaux et leurs émissions sont la cause de 4% de ce réchauffement à l'échelle mondiale,
Décide	d'instaurer un fond qui permettrait au pays pauvre qui n'ont donc pas l'argent nécessaire, et qui ont des pavillons, de les rénover pour empêcher les marées noires et diminuer les gaz à effet de serre relâchés par la combustion du carburant; <ul style="list-style-type: none"><li>- que les États accueillant les sièges des entreprises des armateurs devront déboursier une partie de l'impôt que ces industriels leur versent pour le fond de rénovation des pavillons;</li><li>- que ce fond sera utilisé pour rénover la coque et le moteur des bateaux les plus anciens selon les normes, afin de minimiser les risques de naufrage et de diminuer la consommation de carburant, en effet cela diminuerait la combustion de celui-ci et par la même occasion les gaz à effet de serre.</li></ul>

*Le texte français fait foi.*

# RÉSOLUTION XV – RÉPUBLIQUE DE L'ÉRYTHRÉE

THÈME : CONFLITS ET SÉCURITÉ INTERNATIONALE

CONCERNE LA CRÉATION DE L'UNION POUR LA DÉMOCRATIE COMMUNE (UDC)

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

Constatant	que la paix et la sécurité internationale est le premier objectif de l'ONU et que l'équilibre démocratique est indispensable pour atteindre ce but,
Observant	les pays dans lesquels les dirigeants changent souvent créent des déséquilibres sur les plans politique et économique internationaux, tels que les États-Unis qui quittent et rejoignent des organisations internationales tous les 4 ans, ou encore la Grande-Bretagne qui déstabilise l'Europe avec le Brexit,
Remarquant	que l'effort occidental d'instaurer son modèle « démocratique » a échoué partout, en Afghanistan, en Libye, en Irak, etc.
Rappelant	que les pays avec la plus forte croissance économique et la meilleure stabilité politique sont les pays dans lesquels les chefs d'Etat sont longtemps au pouvoir,
Admirant	ces nations européennes dont les plus riches ont su garder leurs dirigeants en place sur un temps long. En effet, le plus grand PIB de la région européenne est celui de l'Allemagne (Angela Merkel ayant passé 16 ans au pouvoir) et le plus grand PIB par habitant est celui du Luxembourg (Jean-Claude Juncker ayant été 18 ans au pouvoir),
Inspirée	par le remarquable travail du camarade Xi Jinping qui a su offrir à sa grande nation chinoise une croissance économique extraordinaire ; par la gloire que Vladimir Poutine est parvenu à rendre à la Russie; par leur tradition commune de grands dirigeants siégeant indéfiniment au pouvoir,
Outrée	par le fait que l'ONU n'a aucune organisation visant à établir des systèmes politiques démocratiques et stables,
Décide	d'instaurer un nouvel équilibre international en créant une institution spécialisée nommée UDC grâce à l'article 59 de la Charte des Nations Unies qui se chargera d'encourager une stabilité politique et démocratique dans les pays membres, notamment en: <ul style="list-style-type: none"><li>- offrant des aides financières aux pays qui adoptent des mandats de durée indéterminée</li><li>- instaurant des sanctions économiques aux pays qui ne le font pas.</li></ul>

*Le texte français fait foi.*

## RÉSULTATS DES VOTES

---

RÉSOLUTION	ACCEPTÉE PAR	REFUSÉE PAR	RÉSULTAT
I			
II			
III			
IV			
V			
VI			
VII			
VIII			
IX			
X			
XI			
XII			
XIII			
XIV			
XV			

## L'ORGANISATION

---

### COMITÉ EXÉCUTIF

Président	Laetitia Colucci	Vice-Présidente	Sophia Ruffieux
Secrétaire Générale	Marc Klinckmann	Trésorière	Christelle Muster
Chargée de communication	Romain Bauer	Webmaster	Florian de Weck
Représentant des PdS	Pauline Venti	Représentante des CB	Carlota Núñez Pereira

### PRÉSIDENT(E)S DE SÉANCE (PDS)

Pauline Venti	Romain Bauer	Alaa Mejeri	Thibaud Mabut
---------------	--------------	-------------	---------------

### CASQUES BLEUS (CB)

Carlota Núñez Pereira	Salma Aattar	Léonie Berthe	Meriem Saadi
Agnès Riodel			

## PROFESSEUR·E·S

---

André-Chavanne	Valérie Langer	École Suisse de Rome	Yvette Manigold
André-Chavanne	Julien Nicolet-dit-Felix	École Suisse de Rome	Virginie Rolland
Calvin	Jacques Borowsky	Kantonsschule am Burggraben	Ueli Albrecht
Collège du Léman	Charlotte Kupferstein	Madame de Staël	Christophe Rivoire
Collège du Léman	Béatrice Bourgeois	Sismondi	Michèle André
De Candolle	Laurent Roth	Sismondi	Manuel Barranco
Ellipse	David Pillonel	Rousseau	Leonardo Ribeiro
Ellipse	Aurélié Felix-Bart	Voltaire	Antoine Goeking
ECG Ella-Maillart	Nicolas Jaudier		

## REMERCIEMENTS

---

Le Comité Exécutif du Students' United Nations tient à remercier tout particulièrement :

- Notre invité d'honneur, M. Hovig Etyemezian;
- La F.I.P.O.I. pour la mise à disposition du C.I.C.G. et en les personnes de Mme Cécilia Abramowitz et Mme Tania Peters ;
- L'Association Amnesty International UNIGe et Amnesty Youth ;
- La République et Canton de Genève et en particulier le Département de l'Instruction Publique, de la Culture et du Sport ;
- Les communes de Carouge, Chambesy, Genthod, Lancy, Satigny et aux SIG pour leur soutien financier ;
- Les photographes volontaires ;
- Les enseignantes et enseignants pour leur travail, soutien et accompagnement des élèves ;
- Les bénévoles membres de l'équipe de SUN pour leur engagement sans limites, leur sérieux dans les tâches et leur sens pédagogique ;
- Les participantes et participants pour leur motivation, talent oratoire et idées novatrices.



## LES PARTICIPANT(E)S

André Ferreira Afonso Afghanistan Collège Rousseau	Ayman Chidda Afghanistan Collège Rousseau	Elqui De Carvalho Afrique du Sud Collège Madame de Staël	Dominic Faller-Verheijen Afrique du Sud Collège Madame de Staël	Nicolas Ginaudeau Albanie Collège Calvin
Aleksandra Bogdanova Albanie Collèges Calvin	Louis Low-Beer Algérie Collèges André-Chavanne	Etnor Salihu Algérie Collège André-Chavanne	Jessica Texeira Carvalho Allemagne Collège André-Chavanne	Aleeza Abid Allemagne Collège André-Chavanne
Alberto Di Maio Amnesty International Collège Calvin	Mathieu Merifield-Begin Amnesty International Collège Calvin	Isabel Gottwald Angola Ecole Allemande	Clara Tschabuschnig Angola Ecole Allemande	Malak Akaba Arabie saoudite Collège Rousseau
Malak Akaba Arabie saoudite Collège Rousseau	Amaya Biry Arabie saoudite Collège Rousseau	Alexandre Bonomi Argentine Collège Candolle	Lucas Brunswick Argentine Collège Candolle	Marion Cornaglia Arménie Collège Voltaire
Momy Lola Arménie Collège Voltaire	Ferhat Ozdemir ECG Ella-Maillart	Rania Rezaigui Australie ECG Ella-Maillart	Dara Todorova Azerbaïdjan Collège Calvin	Yasmin Chaker Azerbaïdjan Collège Calvin
Marion Casada Bahamas Collège Calvin	Chiara Scrucca Bahamas Collège Calvin	Nour Kettiger Bangladesh Collège Voltaire	Myriam Pidancet Bangladesh Collège Voltaire	Nicole Brenes Belgique Collège Ellipse
Sara Saraswat Belgique Collège Ellipse	Baroma Bamana Benin Collège du Léman	Ali El Aloui Benin Collège du Léman	Margot Perrichon De La Rochebrochart Bhoutan Institut Florimont	Mathilde Thierry Bhoutan Institut Florimont
Lara Bader Bielorussie Collège Ellipse	Mihai Bokescu Bielorussie Collège Ellipse	Kamilia Boongi Siska Liondjo Bolivie (Etat plurinational de) Collège Rousseau	Jade Bertschy Bolivie (Etat plurinational de) Collège Rousseau	Adhurim Lutfija Bosnie-Herzégovine Collège Ellipse
Yassin Ramadan Bosnie-Herzégovine Collège Ellipse	Line Barthassat Bresil Collège Voltaire	Sarah Mangeat Bresil Collège Voltaire	Maria Maggiora Brunei Darussalam Institut Florimont	Carlotta Kozlowskyj Brunei Darussalam Institut Florimont
Bastien Fleischmann Burkina Faso Collège Sismondi	Augustin Lelievre Burkina Faso Collège Sismondi	Joao Vulliamy Burkina Faso Collège Sismondi	Mathys Gasnier Cameroun Collège de Candolle	Jean Ronchail Cameroun Collège de Candolle
Alexander Rubinstein Cameroun Collège de Candolle	Dominik Brown Canada Collège Ellipse	Paul Miekisiak Canada Collège Ellipse	Thomas Manera Cap-Vert Collège Madame de Staël	Lorenzo Trane Cap-Vert Collège Madame de Staël
Arthur Leblond Chili Collège du Léman	Alessandro Tampellini Chili Collège du Léman	Dimitri Fasel Chine Collège Madame de Staël	Manon Leitner Chine Collège Madame de Staël	Matthieu Bovigny Chypre Collège Rousseau
Margara Hospital Chypre Collège Rousseau	Caterina Espa Colombie Ecole Suisse de Rome	Chiara Vitale Colombie Ecole Suisse de Rome	Dalila Boudia Comite international de la Croix-Rouge Collège Ellipse	Qendresa Bytyci Comite international de la Croix-Rouge Collège Ellipse
Greppin Natasha Comite international de la Croix-Rouge Collège Ellipse	Paul Ah Choon Congo Collège de Candolle	Dimitri Bernis Congo Collège de Candolle	Rohan Scheibel Congo Collège de Candolle	Raquel Correia Duarte Costa Rica ECG Ella-Maillart
Kelly Hernandez Monserrat Costa Rica ECG Ella-Maillart	Solange Barber Cour pénale internationale Collège Calvin	Giulia Giampaolo Cour pénale internationale Collège Calvin	Zoé Bouchardy Croatie Collège Madame de Staël	Chloé Von Burg Croatie Collège Madame de Staël
Theo Lopwz Cuba Collège Madame de Staël	Luca Montella Cuba Collège Madame de Staël	Melissa Frasca Danemark Collège Madame de Staël	Lilia Slama Danemark Collège Madame de Staël	Xavier Michel Egypte Institut Florimont
Nader Rizk Egypte Institut Florimont	Gabriela Andrade Trindade El Salvador Collège Ellipse	Allyanna Medina Pantoni El Salvador Collège Ellipse	Rebecca Roy El Salvador Collège Ellipse	Ryan El Madhoun Emirats Arabes Unis Collège de Candolle
Maxime Fernandes Emirats Arabes Unis Collège de Candolle	Noam Farkas Equateur Collège André-Chavanne	Sahra Mohamed Equateur Collège André-Chavanne	Marthe La Blanche Erythree Collège Madame de Staël	Thomas Lavelle Erythree Collège Madame de Staël
Lais Diaz Oliver Espagne Collège Sismondi	Ines Jebbour Espagne Collège Sismondi	Shadya Onubogu Espagne Collège Sismondi	Ambre Bouchon Estonie Collège Ellipse	Maria Duran Estonie Collège Ellipse
Fiona Favre Estonie Collège Ellipse	Rachelle Gnassingbe Bidewa Eswatini Collège du Léman	Valentine Guillon Eswatini Collège du Léman	Guillaume Meier Etats-Unis d'Amerique Collège Ellipse	Frédéric Rochat Etats-Unis d'Amerique Collège Ellipse

Nicolas Bensahel Ethiopie Collège de Candolle	Alexandre Schenk Ethiopie Collège de Candolle	Matteo Borla Federation de Russie Collège Sismondi	Louis Queloz Federation de Russie Collège Sismondi	Veronica Tlapanco Szabo Federation de Russie Collège Sismondi
Nemo Castilla Fidji Collège Sismondi	Leandro Simoes Martins Fidji Collège Sismondi	Oriana Favale Finlande Collège André-Chavanne	Shamsa Hussein Finlande Collège André-Chavanne	Sam Alizadeh France Collège de Candolle
Anna Kisrawi France Collège de Candolle	Nino Bellwald Gambie Collège Voltaire	Vladislav Chistiakov Ghana Collège de Candolle	Maximilien Taylor Ghana Collège de Candolle	Chiara Longhi Grenade Collège Madame de Staël
Antoine Peduzzi Grenade Collège Madame de Staël	Maiika Roy Grenade Collège Madame de Staël	Rola Abou Chakra Groenland Institut Florimont	Jana Ait Said Groenland Institut Florimont	Chloe Hamy Groenland Institut Florimont
Elizabeth Hedger Tamara Guatemala Collège Rousseau	Laura Jashari Guatemala Collège Rousseau	Charlotte Aull Guinee Collège Sismondi	Soko Purevsuren Guinee Collège Sismondi	Kenza Idrizi Guinee equatoriale Collège André-Chavanne
Danaïkah Réveil Guinee equatoriale Collège André-Chavanne	Mia Ceh Haiti Collège Madame de Staël	Emeline Pirson Haiti Collège Madame de Staël	Theo Casas Honduras Collège André-Chavanne	Leonita Rexha Honduras Collège André-Chavanne
Gae Aeschmann Hongrie Collège Rousseau	Elyssa Nakouri Hongrie Collège Rousseau	Justine Delieutraz Inde Collège Ellipse	Inès Malka-Forster Inde Collège Ellipse	Lola Palkovic Indonesie Collège Voltaire
Mira Salim Indonesie Collège Voltaire	Sacha Battistel Iran (Republique islamique d') Collège du Léman	Constantino Fertis Iran (Republique islamique d') Collège du Léman	Samuel Duerig Iraq Collège Voltaire	Léa Guillet Iraq Collège Voltaire
Victoria Gaud Irlande Collège Calvin	Eva Gaudet-Blavignac Irlande Collège Calvin	Sophia Gavignet Irlande Collège Ellipse	Ayana Nica Islande Collège Ellipse	Ayla Roesle Islande Collège Ellipse
Maya Peress Israel Collège Calvin	Isabella Urbani Israel Collège Calvin	Agata Butturini Italie Collège André-Chavanne	Iris Meichel Italie Collège André-Chavanne	Leo Bartoletti Jamaïque Collège Voltaire
Noa Martignago Jamaïque Collège Voltaire	Hannah He Japon Ecole Allemande	Emily Waldmann Japon Ecole Allemande	Nathalie Waldmann Japon Ecole Allemande	Zeen Barakat Jordanie Collège Sismondi
Amane Khadam-Al-Jame Jordanie Collège Sismondi	Lars Fattinger Kazakhstan Ecole Allemande	Mona Stamm Kazakhstan Ecole Allemande	Linnea Von Uexküll Kazakhstan Ecole Allemande	Leyla Sbryski Kenya Collège Voltaire
Lorena Spironelli Kenya Collège Voltaire	Samuel Diallo Kiribati Collège André-Chavanne	Jevan Nguyen Kiribati Collège André-Chavanne	Enya Baumgartner Kosovo Kantonsschule am Burggraben St. Gallen	Joshua Joos Kosovo Kantonsschule am Burggraben St. Gallen
Tomas Marques Simoes Koweït Collège André-Chavanne	Aarushi Wadhwa Koweït Collège André-Chavanne	Maia Bergenheim Lettonie Collège Rousseau	Federico Spreij Lettonie Collège Rousseau	Loula Abraha Liban Collège Sismondi
Jade Anais Buchart Liban Collège Sismondi	Ekaterina Korobovskaya Liban Collège Sismondi	Alex Ismailov Libéria Collège André-Chavanne	Mai-Ly Nguyen Libéria Collège André-Chavanne	Nikki Sturlesi Libéria Collège André-Chavanne
Rayane Alaoui Mdaghri Libye Collège de Candolle	Victor De Werra Libye Collège de Candolle	Jeffreyx Rubinstein Libye Collège de Candolle	Robin Geser Ligue des Etats arabes Collège Madame de Staël	Alejandro Kappeler Ligue des Etats arabes Collège Madame de Staël
Kilan Gerber Luxembourg ECG Ella-Maillart	Teo Chetcuti Luxembourg ECG Ella-Maillart	Leonidas Band Macedoine du Nord Collège Calvin	Macedoine du Nord Hong Tan Collège Calvin	Shanna Coulanges Madagascar Institut Florimont
Chloe Lang Madagascar Institut Florimont	Sirine Chaieb Malaisie ECG Ella-Maillart	Brikena Neziri Malaisie ECG Ella-Maillart	Arthur Blumke Malawi Collège Madame de Staël	Amine Khettabi Malawi Collège Madame de Staël
Naemie Duruz Maldives Collège de Candolle	Eloi Houssin Maldives Collège de Candolle	Malo Surdez Maldives Collège de Candolle	Cristiana Ferreira Monteiro Malte Collège Sismondi	Deva Jardon Malte Collège Sismondi
Gabrielle Makonda Malte Collège Sismondi	Timon Chomarar Maroc Ecole Allemande	Philipp Loose Maroc Ecole Allemande	Darine Hashem Mauritanie Ecole Allemande	Helena Hewitt Mauritanie Ecole Allemande
Laura Bergeretto Mexique Collège Ellipse	Matteo Coppa Mexique Collège Ellipse	Hans Böttcher Micronesie (Etats fedederes de) Ecole Allemande	Léonard Kraxner Micronesie (Etats fedederes de) Ecole Allemande	Julien Van Gool Monaco Collège Madame de Staël
Zoe Barthassat Monaco Collège Madame de Staël	Simon Schnitzler Mongolie Ecole Allemande	Leo Wengler Mongolie Ecole Allemande	Maxime Beuchat Mozambique Collège Ellipse	Loïk Putallaz Mozambique Collège Ellipse

Arthur Aubin Myanmar Collège de Candolle	Edouard Robin Myanmar Collège de Candolle	Lena Brogini Namibie Collège Sismondi	Morgane Sarbu Namibie Collège Sismondi	Melanie Cohen Nauru Collège de Candolle
Nathalia Sejourne Nauru Collège de Candolle	Thea Cocuzza Nepal ECG Ella-Maillart	Catherine Pereira Soares Nepal ECG Ella-Maillart	Sonia Paris Nicaragua Collège Madame de Staël	Sulamithe Perrenoud Nicaragua Collège Madame de Staël
Elena Sofia Cocco Nigeria Ecole Suisse de Rome	Flavia Massa Nigeria Ecole Suisse de Rome	Charles Palmieri Norvège Collège de Candolle	Nicolas Suter Norvège Collège de Candolle	Helin Dinkel Oman Collège Voltaire
Mahboub El Mezri Oman Collège Voltaire	Dejin Khorshid Oman Collège Voltaire	Maya Demmak Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) Collège Sismondi	Lisa Jaccard Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) Collège Sismondi	Matteo Danese Ouzbekistan Ecole Suisse de Rome
Elia Hung Intonti Ouzbekistan Ecole Suisse de Rome	Leonhard Kick Pakistan Kantonsschule am Burggraben St. Gallen	Cédric Mariotto Palestine Kantonsschule am Burggraben St. Gallen	Clelia Jacot-Des-Combes Palaos Collège Ellipse	Amandine Touflan Palaos Collège Ellipse
Amandine Touflan Palaos Collège Ellipse	Thomas Planche-Breton Palestine (Etat de Palestine) Collège du Léman	Jude Roach Palestine (Etat de Palestine) Collège du Léman	Ilayda Güçlü Papouasie-Nouvelle-Guinee Kantonsschule am Burggraben St. Gallen	Cyprian Ogorek Papouasie-Nouvelle-Guinee Kantonsschule am Burggraben St. Gallen
Adèle Fretz Paraguay Collège Voltaire	Amelie Tan Paraguay Collège Voltaire	Joana Salerno Pays-Bas Kantonsschule am Burggraben St. Gallen	Linus Gödickemeier Pays-Bas Kantonsschule am Burggraben St. Gallen	Lea Borrazas Negrreira Perou Collège de Candolle
Liadia Borrazas Nergreira Perou Collège de Candolle	Louise Defferrard Perou Collège de Candolle	Sofia-Asvana Kandiya Philippines Collège Ellipse	Yuel Shishay Philippines Collège Ellipse	Gabriella Borgeaud Pologne Collège André-Chavanne
Aguesa Gashi Pologne Collège André-Chavanne	Sandra Abelsen Portugal Collège Calvin	Shahin Modarressi Portugal Collège Calvin	Ella Barboni Qatar Collège Ellipse	Marta Casemi Qatar Collège Ellipse
Antoine Eisinger Republique arabe syrienne Collège Calvin	Uros Ljubojevic Republique arabe syrienne Collège Calvin	Mohammed El-Haj Republique centrafricaine Kantonsschule am Burggraben St. Gallen	Racha El Kharraz Republique de Corée Collège Rousseau	Noriane Rwasibo Simbi Republique de Corée Collège Rousseau
Théo Aeschmann Republique democratique du Congo ECG Ella-Maillart	Mustapha Munembo Republique democratique du Congo ECG Ella-Maillart	Tobias Lippuner Republique dominicaine Kantonsschule am Burggraben St. Gallen	Delia Schelb Republique dominicaine Kantonsschule am Burggraben St. Gallen	Hugo Bettoni Republique populaire democratique de Coree Collège Ellipse
Mathias Barbe Republique populaire democratique de Coree Collège Ellipse	Catarina Dony Republique tchèque Collège Voltaire	Estela Soto Moreno Republique tchèque Collège Voltaire	Alain Addor Roumanie Collège Ellipse	Pearl Sajhau Roumanie Collège Ellipse
Cali Vinson Roumanie Collège Ellipse	Noée Clivaz Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord Collège André-Chavanne	Faiza Maliki Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord Collège André-Chavanne	Bruno Da Costa Fernandes Rwanda Collège Madame de Staël	Laura Manganelli Rwanda Collège Madame de Staël
Lila Gonzenbach Saint-Kitts-et-Nevis Collège Voltaire	Livia Grenno Saint-Kitts-et-Nevis Collège Voltaire	Roza Gurgoz Saint-Siege Collège Ellipse	Bettina Varone Saint-Siege Collège Ellipse	Sayuri Cardoso Hara Saint-Vincent-et-les Grenadines Collège de Candolle
Joseph Mcconnachie Saint-Vincent-et-les Grenadines Collège de Candolle	Carlotta Trebbi Saint-Vincent-et-les Grenadines Collège de Candolle	Livia Cavallaro Senegal Collège Sismondi	Olivia Kohen Senegal Collège Sismondi	Zainab Munir Senegal Collège Sismondi
Massimiliano Daldini Serbie Collège de Candolle	Gabriel Dolle-Escudie Serbie Collège de Candolle	Pietro Espa Seychelles	Maria Grazia Federici Seychelles Ecole Suisse de Rome	Francesco Leone Sprovieri Seychelles Ecole Suisse de Rome
Angèle Baumann-Vanderpool Sierra Leone Collège Madame de Staël	Ines Buttol Sierra Leone Collège Madame de Staël	Tara Tauvel Singapour Collège Madame de Staël	Rinese Shabiu Singapour Collège Madame de Staël	Emma Kolajova Slovaquie Ecole Suisse de Rome
Elena Vernetti Slovaquie Ecole Suisse de Rome	Jonathan Biontino Soudan Ecole Allemande	Annika Engelhardt Soudan Ecole Allemande	Stefan Veas Sanz Soudan Ecole Allemande	Fabio Lamorte Soudan du Sud Kantonsschule am Burggraben St. Gallen
Moritz Schäfer Soudan du Sud Kantonsschule am Burggraben St. Gallen	Nolan Dallenbach Sri Lanka Collège de Candolle	Vlada Nazarenko Sri Lanka Collège de Candolle	Alix De Laguiche Suisse Collège Ellipse	Juliette Haerberli Suisse Collège Ellipse

Yamsine Jelassi Tadjikistan Collège Ellipse	Camille Obermann Tadjikistan Collège Ellipse	Antonis Asonitis Taiwan Collège de Candolle	Albane Oury Taiwan Collège de Candolle	Oscar Pellaz Tchad Collège Sismondi
Niklas Walter Tchad Collège Sismondi	Alexandra Gontier Thaïlande Collège de Candolle	Jade Pascal-Suisse Thaïlande Collège de Candolle	Elia Binkova Timor-Leste Kantonsschule am Burggraben St. Gallen	Jeremias Bentele Timor-Leste Kantonsschule am Burggraben St. Gallen
Lorenzo Minghelli Tonga Collège du Léman	Marina Teubert Tonga Collège du Léman	Ali Najar Mohamed Trinite-et-Tobago Collège Ellipse	Abdulrahman Salkini Trinite-et-Tobago Collège Ellipse	Eris Aellen Tunisie Collège de Candolle
Helian Ferraris Tunisie Collège de Candolle	Adrien-Marc Piletta-Zanin Sanchez Tunisie Collège de Candolle	Janik Tapella Turkmenistan Ecole Allemande	Marcel Zechner Turkmenistan Ecole Allemande	Salome Farag Turquie Collège Sismondi
Beatriz Ionita Turquie Collège Sismondi	Isaline Juvet Tuvalu Collège Ellipse	Lauryn Menu Tuvalu Collège Ellipse	Valentine Roch Ukraine Collège Ellipse	Shania Stell Ukraine Collège Ellipse
Salra Shirotori Union africaine Collège Sismondi	Rudolf Tanner Union africaine Collège Sismondi	Matthieu Alem Tadesse Union européenne Collège Sismondi	Massimo Veyrat-Durebex Union européenne Collège Sismondi	Besarta Fazi Uruguay Collège Ellipse
Hubai Gagnaux Uruguay Collège Ellipse	Zana Begluck Venezuela (Republique bolivarienne du) Collège Ellipse	Atalanta Quattorchi Venezuela (Republique bolivarienne du) Collège Ellipse	Fetije Seljmani Venezuela (Republique bolivarienne du) Collège Ellipse	Giulio Fornabaio Viet Nam Ecole Suisse de Rome
Jana Penna Huelse Viet Nam Ecole Suisse de Rome	Kehlyam Basset Yemen Collège de Candolle	Amould Leveque De Vilmorin Yemen Collège de Candolle	Milena Schärli Zambie Kantonsschule am Burggraben St. Gallen	Mia Widrig Zambie Kantonsschule am Burggraben St. Gallen
Jean Coutau Zimbabwe Collège Ellipse	Juliana Soares Zimbabwe Collège Ellipse			